



## République française

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DELIBERATION N°2024-11

### REGISTRE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MARS 2024

#### 2024-11 BUDGET PRIMITIF 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept mars à dix-huit heures, les membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Madame OTTOBRINI Nathalie, Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

#### MEMBRES PRÉSENTS :

Madame OTTOBRINI Nathalie Vice- présidente

Mesdames LEHUEUR, LACROIX, DEVAUCHELLE, PAYEN, WEISS, Messieurs LEFEVRE, HAAGE.

ABSENT REPRESENTÉ : Monsieur MESTRE représentée par Madame DEVAUCHELLE

ABSENT : Mesdames MENNAD, BACHELIER.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 1611-1 et suivants, L2311-1 à L2342,

Vu la délibération n°2024-02 du 31 janvier 2024, prenant acte du Débat d'Orientations Budgétaires tenu sur la base du rapport d'orientations budgétaires 2024 du CCAS,

Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République et notamment ses articles 11 et 13,

Vu le rapport de présentation du budget primitif 2024 du CCAS,

Considérant que le projet de budget primitif 2024 du CCAS a été établi, conformément à la nomenclature comptable M57,

Considérant que le budget s'équilibre globalement à hauteur de 1 086 610,04€, et par section comme suit :

Section de fonctionnement	1 073 728,00€
Section d'investissement	13 988,00€

**Le Conseil d'Administration,**

**Après en avoir délibéré,**

**ADOpte le budget primitif de l'exercice 2024 du CCAS comme suit :**

**Section de fonctionnement**

DEPENSES			RECETTES		
Chap	Libellé	Montant en €	Chap.	Libellé	Montant en €
011	Charges à caractère général	389 853,00 €	70	Produits des services	292 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	623 450,00 €	74	Dotations, subventions	660 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	53 425,00 €	76	Produits de participations	33 447,41 €
042	Dotations amortissements	7 000,00 €	013	Remboursement sur rémunération du personnel	14 000,00 €
			002	Résultat antérieur	74 280,59 €
	<b>Total dépenses</b>	<b>1 073 728,00 €</b>		<b>Total recettes</b>	<b>1 073 728,00 €</b>

**Section d'investissement**

DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Libellé	Montant en €	Chap.	Libellé	Montant en €
21	Immobilisations corporelles	5 251,36 €	001	Résultat d'investissement reporté	7 288,17 €
21	Immobilisations corporelles	8 736,64 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	700,00 €
			040	Opération d'ordre de transferts entre sections	5 999,83 €
	<b>Total dépenses</b>	<b>13 988,00 €</b>		<b>Total recettes</b>	<b>13 988,00 €</b>

DIT que les documents budgétaires ont été établis en conformité avec la réglementation en vigueur et que le présent budget primitif de l'exercice 2024 a été voté, par nature au niveau du chapitre, en section d'investissement et en section de fonctionnement.

PAR 9 voix pour, 0 voix Contre, 0 voix Abstention

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de Séance

Le Président

Nathalie OTTOBRINI

Yannick BOEDEC

Publié sur le site internet

